



Impaye loye, dégradation matériel

Par **fidji067**, le **12/07/2008** à **10:24**

bonjour

j aurais une question concernant le non paiement de loyer.

La situation est celle la :

il y a deux ans ma soeur et son mari occupaient une maison que ma mère leur louait a bas prix

ma mère etant décédée il y a deux ans, alors que la situation du couple se dégradait, le mari a occupé seul les lieux pendant 6 à 9m mois, (sa femme se réfugiant chez nous).'

il a donc paye ces mois la pour lui meme , refusant de quitter le locaux

ma soeur a divorcé entre temps, et tle dernier mois que son ex mari occupait la maison, c est elle qui a du le payer alors que c était encore lui qui y vivait.

y a t il un moyen de lui faire payer ce mois ?

vu que ca fait bien deux ans

de plus comme il a dégradé la porte et d autre chose , y a t il quelque chose a faire ?

je vous remercie de bien vouloir me répondre

bien a vous

fidji067